

Office de Tourisme BISCA – GRANDS LACS  
BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BISCARROSSE PLAGE  
C.C.T.P.  
Cahier des Clauses Techniques Particulières

<h2>LOT 06 : PEINTURE</h2>
----------------------------

Maître d'ouvrage : **Office de Tourisme BISCA – Grands lacs**  
55 Place DUFAU  
40 600 BISCARROSSE-PLAGE  
Représenté par Mme LARREZET Hélène

Maître d'Œuvre : **Atelier de Maîtrise d'œuvre du Bassin d'Arcachon**  
**Atelier MOBA**  
Maxime AUTHIER  
Sébastien REBILLARD  
6 Allée de crabitère  
33 980 AUDENGE

Bureau de Contrôle : **ANCO ATLANTIQUE**  
ZI – 277 Rue Forestière  
40 600 BISCARROSSE  
05.35.54.09.69  
[contact@40@ancogroupe.fr](mailto:contact@40@ancogroupe.fr)

Coordonnateur SPS : **ANCO ATLANTIQUE**  
ZI – 277 Rue Forestière  
40 600 BISCARROSSE  
05.35.54.09.69  
[contact@40@ancogroupe.fr](mailto:contact@40@ancogroupe.fr)

Audenge, le 07 juin 2024

# SOMMAIRE

1. -	Préparation, études et réalisation .....	3
1.1. -	Préparation et études.....	3
1.2. -	Réalisation .....	3
2. -	Description des ouvrages du lot.....	3
2.1. -	Peinture.....	3
3. -	Dossier des Ouvrages Exécutés.....	5

**Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)**

---

L'entreprise doit prendre connaissance des dispositions générales indiquées dans le document CCTP lot 00 – prescriptions communes applicables à tous les lots.

## **1. - PREPARATION, ETUDES ET REALISATION**

### **1.1. - PREPARATION ET ETUDES**

Pendant la période de préparation, l'entreprise devra élaborer et / ou fournir au minimum les documents suivants :

- plan de localisation des ouvrages,
- procédure de mise en œuvre,
- fiches techniques des produits et matériaux utilisés.

La synthèse des réservations sera assurée par le lot gros-œuvre. A ce titre, le titulaire du présent lot doit lui fournir ses plans de cheminement et réservations. Elle devra valider le plan de synthèse.

La synthèse technique sera assurée par le lot CVC. A ce titre, l'entreprise titulaire du présent lot devra lui fournir ses besoins pendant la période de préparation. Elle devra valider la synthèse faite.

### **1.2. - REALISATION**

Les vérifications des ouvrages, en conformité aux règles de l'art, incombent aux constructeurs, le résultat de ce contrôle, sous forme de rapports ou de compte rendus, devra être communiqué à la maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique.

Pendant toute la durée de son intervention, le titulaire du présent lot devra le nettoyage de ses postes de travail et l'évacuation de ses gravats( voir charte chantier vert).

L'entreprise devra prévoir une réception des ouvrages avec les entreprises en charge de ses supports.

## **2. - DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT**

Les matériaux et matériels devront être compatibles avec l'activité du site et en tout état de cause possédés le label vert EXCELL.

**Nota : La visite du site est obligatoire, l'attestation de visite sera à fournir, signée par l'office de tourisme et à joindre avec l'offre**

### **2.1. - PEINTURE**

Nota : les pièces humides comprennent les sanitaires et l'office.

Le référentiel est le DTU 59.1.

Hors demande autre, il sera recherché un classement de finition A au sens du DTU 59.1.

Teintes au choix de la maîtrise d'œuvre

#### **2.1.1. PEINTURE SUR PAROIS EXISTANTES**

Remise en peinture des parois existantes, comprenant :

- protection des autres parois,
- préparation du support,
- époussetage,
- impression,
- rebouchage,

**Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)**

---

- enduit repassé le cas échéant,
- ponçage et époussetage,
- couche intermédiaire,
- révision le cas échéant,
- couche de finition par peinture satinée.

Localisation : pour les parois en plaques de plâtre du RDC hors WC

**2.1.2. PEINTURE SUR PLAQUES DE PLATRE**

Mise en peinture de parois en plaques de plâtre, comprenant :

- protection des autres parois,
- révision des joints,
- époussetage,
- impression,
- rebouchage,
- enduit repassé le cas échéant,
- ponçage et époussetage,
- couche intermédiaire,
- révision le cas échéant,
- couche de finition par peinture satinée.

Localisation : pour les parois en plaques de plâtre du RDC hors WC

**2.1.3. PEINTURE INTERIEURE SUR BOIS**

Mise en peinture des boiseries, comprenant :

- protection des autres parois,
- brossage,
- époussetage,
- impression,
- rebouchage,
- ponçage,
- époussetage,
- enduits,
- ponçage et époussetage,
- couche intermédiaire,
- révision,
- couche de finition par peinture satinée.

Localisation : ensemble des boiseries intérieures

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

---

#### 2.1.4. PEINTURE EXTERIEURE SUR ENDUIT

Mise en peinture des façades avec application d'une peinture ou revêtement semi épais de type GARNYTEX MAT AERO de chez la Seigneurie ou similaire comprenant :

- protection des autres parois,
- brossage,
- époussetage,
- impression,
- rebouchage,
- ponçage,
- époussetage,
- enduits,
- ponçage et époussetage,
- couche intermédiaire,
- révision,
- couche de finition par peinture de façade, teinte à définir

Localisation : Ensemble de la façade  
Poteaux béton et socles

### 3. - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le Dossier des Ouvrages Exécutés comprendra :

- plan de localisation des ouvrages,
- procédure de mise en œuvre,
- fiches techniques des produits et matériaux utilisés,
- PV d'autocontrôle,
- notice d'entretien (indiquant la méthode à utiliser et la périodicité).